
[Imprimer](#)

JOP 2024 : une maîtrise d'œuvre pour aménager la colline d'Elancourt

La Solideo recherche une maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Colline d'Elancourt (Yvelines), afin d'y réaliser une piste de VTT et des équipements sportifs associés.

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la commune d'Elancourt a été retenue pour accueillir les épreuves de VTT. Le site olympique se situe sur la colline d'Elancourt, qui s'étend sur une emprise d'environ 50 ha. La Solideo a lancé un marché pour assurer la maîtrise d'œuvre de son aménagement (travaux d'aménagement VRD et travaux de dépollution).

Pour la phase JO, le programme établi porte sur la réalisation d'une piste VTT et d'équipements sportifs associés. Des plateformes accueillant spectateurs, tribunes et équipements techniques seront également réalisées, ainsi que les raccords aux réseaux existants associés à l'épreuve et la mise en place d'une clôture de sécurité.

Projet réversible pour l'héritage

Après les JO de 2024, la piste olympique, ses équipements sportifs et les plateformes associées seront conservés pour permettre d'accueillir en héritage de nouvelles épreuves de VTT à l'échelle nationale ou internationale. La mise en place de tracés complémentaires permettra de prévoir des variantes et échappatoires sur les principales difficultés. "La réversibilité du site, avec ces adaptations du tracé, constituera un véritable trait d'union entre les Jeux olympiques et les populations locales, pour une appropriation optimale du projet héritage", indiquent les documents de marché.

Pour rendre le site attractif et ludique pour le grand public, il est prévu d'y installer également des zones d'apprentissage complémentaires, l'une pour la maniabilité (Skill zone) et d'autres pour les sauts (Drop zone et Pumptrack).

"Le projet revêt deux enjeux majeurs en termes de conception", précise la Solideo : un enjeu écologique et un enjeu en matière d'héritage. Il s'agira donc de "saisir l'opportunité des JO de Paris 2024 pour valoriser l'écologie du site, en reposant notamment sur un évitement maximal des

impacts ; proposer des nouveaux usages VTT sur la colline, au-delà de la livraison intermédiaire du projet olympique ; s'appuyer sur les composantes existantes comme les zones sensibles faune-flore repérées, le site assurant un rôle de continuité écologique sur le territoire ; développer l'accessibilité universelle de la Colline d'Elancourt."

[Consulter l'avis sur le BOAMP](#)